GROUPE BIZOUARD

L’Essentiel Facture Électronique

2 minutes pour adopter les bons réflexes

Depuis le 1er septembre, la facturation électronique est entrée dans sa phase opérationnelle.

Vous pouvez maintenant recevoir certaines factures de vos fournisseurs directement dans votre outil de gestion, sans attendre leur envoi par e-mail au format PDF.

> **Le bon réflexe**
> Pensez à consulter régulièrement vos factures reçues dans votre outil. Cela permet de traiter plus rapidement les éventuelles anomalies et de disposer d’une information comptable plus à jour.

Où retrouver vos factures ?

Retrouvez ci-dessous l’accès Web à votre solution habituelle ainsi que son application mobile lorsqu’elle est disponible.

MyUnisoft Gestion Financière

FIRST : accès Web
START / SCI-LMNP / BUSINESS / PERFORMANCE : accès Web
Application mobile : **My-Biz** — **installer / ouvrir l’application**

Ingeneo

Accès Web

À ne pas confondre avec l’ancienne adresse bizouard.ingeneo.eu/login.

Application mobile : **Ingeneo Entreprise** — **installer / ouvrir l’application**

Attention : sélectionner l’application « Ingeneo Entreprise » et non l’application « Ingeneo ».

MEG – Mon Expert en Gestion

Accès Web

Application mobile : **MEG – Mon Expert en Gestion** — **installer / ouvrir l'application**

Evoliz

Accès Web

Application mobile : **Evoliz** — **installer / ouvrir l'application**

Pennylane

Accès Web

Application mobile : **Pennylane** — **installer / ouvrir l'application**

Dext

Accès Web

Application mobile : **Dext : Note de frais & reçus** — **installer / ouvrir l'application**

Quelle adresse de facturation électronique communiquer à vos fournisseurs ?

Certains fournisseurs peuvent vous demander votre **adresse de facturation électronique** afin de pouvoir vous adresser leurs factures via le nouveau dispositif.

Pour la quasi-totalité des clients du Groupe Bizouard, la maille d'adressage retenue est le **SIREN** : votre numéro SIREN constitue alors votre adresse de facturation électronique. Certains clients ont toutefois retenu une organisation différente, par exemple une adresse plus détaillée.

> **En cas de doute**
> Consultez l'annuaire officiel de la facturation électronique pour identifier la ou les adresses de facturation électronique enregistrées pour votre société : **facturation.chorus-pro.gouv.fr/annuaire**

Vous pouvez déjà émettre vos factures au format électronique

Pour les PME et micro-entreprises, l'obligation d'émettre les factures au format électronique s'appliquera à compter du **1er septembre 2027**. Il n'est toutefois pas nécessaire d'attendre cette échéance : les solutions retenues par le Groupe Bizouard permettent déjà l'émission de factures électroniques, **à l'exception de**

MyUnisoft Gestion Financière – FIRST, pour laquelle cette fonctionnalité sera disponible ultérieurement.

Si vous commencez dès maintenant à émettre vos factures au format électronique, soyez attentif aux nouvelles informations requises, et en particulier au **SIREN de votre client**.
Pensez donc à vérifier et compléter vos fiches clients avant l'émission.

Les 4 nouvelles mentions à prévoir

- le SIREN du client ;
- la catégorie de l'opération : livraison de biens, prestation de services, ou les deux ;
- l'adresse de livraison lorsqu'elle est différente de l'adresse de facturation ;
- la mention « option pour le paiement de la taxe d'après les débits » lorsqu'elle s'applique.

Les fonctionnalités disponibles peuvent varier selon la solution et la formule que vous utilisez.

Une question sur la facturation électronique ?

Votre interlocuteur habituel au sein du Groupe Bizouard est à votre disposition pour vous accompagner.

Dans le prochain numéro

PDF par e-mail ≠ facture électronique

Comment reconnaître vos nouvelles factures, où les retrouver et quels réflexes adopter lorsqu'une facture est incorrecte.

Instagram Facebook LinkedIn YouTube

Groupe Bizouard, 43 B rue du Château, 77100 NANTEUIL-LES-MEAUX
contact@bizouard.com